



© Fanch Galvel



© Nicolas Saint-Maur



© Ville de Lanester - Florimond Furst-Herold

Espace Info Habitat : toutes les réponses à vos questions

Ce service mis en place par Lorient Agglomération réunit des techniciens qui dispensent des conseils gratuits sur toutes les questions et aides liées au logement.

Sur l'adaptation de son logement

Lorient Agglomération octroie des subventions aux propriétaires ou aux locataires souhaitant réaliser des travaux d'adaptation de leur logement, afin de favoriser le maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Ces subventions concernent aussi bien le parc privé que le parc social. Le Service Habitat est aussi présent pour conseiller et informer sur les types de travaux réalisables (adaptation des sanitaires, accessibilité intérieure et extérieure, création d'unité de vie, domotique, etc.). Ce service de Lorient Agglomération comprend même un ergothérapeute au sein de son équipe. Il intervient chez les locataires des bailleurs sociaux, souhaitant réaliser des travaux d'adaptation.

Sur les aides à la rénovation énergétique

MaPrimeRénov', certificats d'économie d'énergie, chèque énergie, TVA réduite, prime coup de pouce énergie, éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ) : les dispositifs en matière de travaux de rénovation énergétique sont légion. En contactant l'Espace Info Habitat, vous bénéficierez gratuitement de conseils sur les travaux mais aussi sur la constitution de votre dossier d'aides financières. Selon les revenus et l'efficacité des travaux quant aux économies d'énergie, ces subventions peuvent être très importantes. Certaines aides, par exemple pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel, sont attribuées sans conditions de ressource.

OBJECTIF
PLH

- L'Espace Info Habitat : le guichet unique du logement sur l'Agglomération
- Un logement social adapté à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
- Adaptation du parc privé existant à la perte d'autonomie, liée à l'âge ou au handicap
- Amélioration climatique du parc privé existant

Sur vos droits, la fiscalité et le financement de votre logement

L'agence départementale d'information sur le logement du Morbihan (ADIL 56) offre aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels un service gratuit d'information juridique, financière et fiscale sur toutes les questions liées au logement. L'équipe de l'ADIL intervient de manière neutre et personnalisée, en dehors de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

PLUS D'INFOS

30 permanences sont régulièrement assurées sur l'ensemble du département et deux agences, à Vannes et Lorient (au sein de l'Espace Info Habitat), sont ouvertes au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 97 47 02 30 ou en ligne sur www.adil56.org, poser vos questions par mail sur accueil@adil56.org.

Sur les questions d'énergie

ALOEN, l'agence locale de l'énergie et du climat et le Service Habitat de Lorient Agglomération apportent des conseils neutres et gratuits sur les économies d'énergie, la rénovation énergétique et le développement d'énergies renouvelables auprès des habitants, copropriétés, et entreprises du territoire de Lorient Agglomération. Vous pouvez aussi être conseillé sur l'utilisation de matériaux écologiques ou de réemploi et bénéficier de l'aide appelée Bonus isolation biosourcée. Pour plus d'informations et prendre contact avec un conseiller, contactez l'Espace Info Habitat.

PLUS D'INFOS

www.lorient-agglo.bzh/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat

Sur les règles d'urbanisme

L'Espace Info Habitat comprend aussi le service urbanisme de Lorient Agglo qui traite pour quasiment toutes les communes du territoire les demandes de travaux sur une maison (façade, clôture, extension...) et de permis de construire. Attention : seuls les habitants de Lorient peuvent déposer leur dossier directement à l'Espace Info Habitat en prenant contact auparavant. Les habitants des autres communes doivent s'adresser directement à leur mairie. Par ailleurs, l'architecte des bâtiments de France tient une permanence mensuelle pour les personnes qui ont besoin d'information sur les règles d'urbanisme dans les secteurs dits protégés, par exemple aux abords des monuments historiques ou de sites naturels remarquables.

PLUS D'INFOS

Contact service urbanisme : 02 90 74 71 38
Plus de renseignements sur les démarches et le suivi de votre demande sur www.lorient-agglo.bzh rubrique vos services/habitat et urbanisme.

Joindre l'Espace Info Habitat

Adresse : Rue de l'Aiglon - Esplanade du Péristyle (à côté de la Maison de l'Agglomération) à Lorient
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (fermeture le jeudi matin)
Tél. (numéro vert) : 0 800 100 601 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00)
E-mail : accueil-eih@agglo-lorient.fr